

🕒 03.03.2020, 15:12

# Le Trophée du Saint-Bernard remis en cause par les associations environnementales



Le tracé du Trophée du Saint-Bernard passe notamment par les hauts du domaine skiable de Vichères-Bavon. DR

*PAR JEAN-YVES GABBUD*

**FAUNE** La deuxième édition de l'épreuve valaisanne de ski-alpinisme est contestée par le WWF, Pro Natura et Mountain Wilderness en raison de son parcours qui inclut un district franc fédéral.

Les organisations environnementales ont adressé un recours au Conseil d'Etat contre la tenue d'une deuxième édition du Trophée du Saint-Bernard. WWF, Pro Natura et Mountain Wilderness reprochent à la compétition de ski-alpinisme de se dérouler dans un district franc fédéral, celui de la combe de l'A, situé sur le territoire de la commune de Liddes.

La première édition de cette épreuve, qui s'est déroulée le 9 février dernier, a vu la participation de 380 sportifs. «Des minages ont été effectués les jours précédents pour assurer la sécurité de l'événement et des drones ont survolé l'itinéraire de la course», ce qui, aux yeux des organisations recourantes, est contraire à la législation.

Le WWF était déjà intervenu avant le départ de la première course pour la faire interdire, mais le Conseil d'Etat avait refusé l'effet suspensif d'un recours.

**>> A lire aussi :** Le WWF Valais demande aux autorités d'interdire le trophée du Saint-Bernard

Le président du comité d'organisation, Ludovic Lattion se dit «surpris de ce recours, parce que le Trophée du Saint-Bernard a reçu toutes les autorisations nécessaires. Nous avons collaboré avec le garde-chasse de la région et nous avons respecté les décisions du canton pour mettre sur pied cette première édition dans les normes.»

La deuxième édition devrait se dérouler en 2022, à une date qui n'a pas encore été fixée.



**RECEVEZ CHAQUE SOIR LES INFOS ESSENTIELLES DE LA JOURNÉE !**

[je m'inscris](#)

PUBLICITÉ